

Directeur

Le métier de Directeur

La fonction de directeur d'un ESMS est transversale. Le directeur doit être en capacité de poser, comprendre, analyser et apporter des solutions conformes au projet d'établissement qu'il pilote en tenant compte des contraintes réglementaires et budgétaires.

Le directeur s'appuie, au quotidien, sur une équipe pluridisciplinaire afin de garantir l'accompagnement de qualité des résidents.

Public

- Personnes âgées (EHPAD)
- Personnes, mineures et majeures, en situation de handicap (MAS, Foyer de vie, IME)

Qualités requises

- Patience, maîtrise de soi
- Équilibre émotionnel
- Capacité à travailler en autonomie
- Capacité d'analyse
- Résistance à la fatigue

Principales missions

- Garantir le bon fonctionnement de l'établissement et l'accompagnement de qualité des résidents
- Assurer l'encadrement, le management et l'accompagnement des équipes pluridisciplinaires
- Assurer la gestion administrative, législative, financière et logistique
- Mettre en œuvre la politique institutionnelle associative de développement et de diversification

Formation

Formation	<ul style="list-style-type: none">● Bac + 5 (CAFDES, D3S pour la FPH)
Prérequis formation	<ul style="list-style-type: none">● Etre directeur d'établissement en fonction● ou être titulaire d'un bac+2 et justifier d'une expérience d'un an dans un fonction d'encadrement● ou être titulaire d'un diplôme bac +3/4
Modalités de sélection	<ul style="list-style-type: none">● une épreuve écrite d'une durée de 3 heures● une épreuve orale de 30 minutes
Durée de formation	<ul style="list-style-type: none">● 2 ans, 700 heures de formation théorique et 510h de formation pratique
Accessibilité	<ul style="list-style-type: none">● Formation continue● Formation initiale
Lieux de formation	<ul style="list-style-type: none">● Rennes, Nantes, Tours, Montpellier...

Les blocs de compétences CAFDES :

1. Participer à l'élaboration de projets stratégiques en lien avec la mise en œuvre des politiques publiques ;
 2. Définir et piloter le projet d'établissement ou de service ;
 3. Manager et gérer les ressources humaines de l'établissement ou du service ;
 4. Gérer les volets économique, financier et logistique de l'établissement ou du service.
-